



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité du NORD



CAHIER DES CHARGES
destiné à l'organisation du

DEFI PETANQUE JEUNES
2019 - 2020
(Catégories Cadet / Minime/Benjamin)

Monsieur le Président de Club

Veillez trouver ci-joint l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à la préparation et à l'organisation du Défi pétanque Doublette Cadet – Minime / Benjamin qui vous sera confié.

Document n°1 : Préparation de la compétition

Document n° 2 : Règlement et organisation du Défi pétanque

Pour le Comité du NORD,
Son Président :

Jean-Claude DESMULIE

DEFI PETANQUE JEUNES

Document n°1

PRÉPARATION A LA COMPETITION PHASE FINALE (POUR LE CLUB)

Avant de solliciter l'organisation du Défi Pétanque Jeunes, vous devez vous assurer de disposer de la surface nécessaire et de la logistique (éclairage, sono, local pour l'accueil et la tenue des tables de marque, etc...). Un accord formel de la Municipalité et l'implication de ses services techniques sont vivement souhaités.

Une fois que la compétition vous a été confié, **vous êtes tenu de mettre en œuvre cette logistique et d'assurer la promotion de la compétition.**

→ SONT A LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR

- Informer la presse locale
- Inviter les personnalités et la presse le jour de la compétition.
- Prévoir une petite restauration à la vente (sandwichs, etc... et au minimum **deux boissons non alcoolisées à 1 € ou moins** (canette 33 cl)
- Prévoir une personne pour la prise des photographies des Champions
- La compétition se joue en boudrome (16 pistes minimum)
- Tracer les ateliers conformément aux schémas et descriptif fourni par le Comité du Nord, dimensions des terrains et disposition voir schéma joint en annexe (tracer 1 aire de jeu pour les ateliers de POINT et 1 aire de jeu pour les ateliers de TIR)
- Prévoir entre les aires de jeu au point et au tir un couloir de sécurité pour la circulation
- Prévoir les aires de jeu délimitées obligatoirement par des barrières éloignées de trois mètres de celles-ci
- Prévoir une table de marque avec le personnel compétent pour sa tenue et **gestion du graphique informatisée** (tableau Excel)
- NOTA : à la demande écrite du club des dérogations peuvent être accordées par le CD59

→ SONT A LA CHARGE DE LA COMMISSION JEUNES DU COMITE DU NORD

- La confection de l'affiche
- Etablir les feuilles d'inscriptions
- Elaboration des ateliers, des fiches de notation et de la fiche d'inscription
- L'envoi au début de la nouvelle saison (janvier) des documents aux responsables jeunes de secteur
- L'envoi 1 mois la finale au club organisateur (ateliers) et au délégué des documents de gestion de la compétition
- La désignation du délégué de la Commission jeunes du Comité du Nord

→ SONT A LA CHARGE DU DELEGUE DE LA COMMISSION JEUNES

- La gestion de tous les documents officiels relatifs au déroulement et au suivi de la compétition est confié au Délégué qui les transmettra sous 48H au Comité du Nord
- Le tirage au sort de la compétition effectué sur le lieu sur de la compétition par les coachs des équipes (tirage d'un point pour désigner l'adversaire). Attention, en cas de présence de 2 équipes d'un même secteur, elles ne doivent pas se rencontrer au 1^{er} tour de la compétition
- La constitution du jury de 3 personnes (délégué, président du club, membre du club, etc...)

→ SONT A LA CHARGE DU RESPONSABLE JEUNES DE SECTEUR

- L'organisation du qualificatif de secteur en respectant le présent cahier des charges
- La gestion de la compétition et de tous les documents officiels relatifs au déroulement et au suivi de la compétition
- La conservation des documents du qualificatif pour une durée de est confié au Délégué qui les transmettra sous 48H au Comité du Nord 6 mois (en cas de contestation)
- Le passage aux ateliers suivant l'ordre d'arrivée, mais pas d'obligation pour **les équipes qui auraient un fait score inférieur** à une autre équipe de rester sur le lieu sur de la compétition sauf si 2 passages prévus
- La constitution du jury de 3 personnes (responsable jeunes de secteur, membre du club qui reçoit + 1 coach tiré au sort non concerné par la prise de décisions)
- C'est le responsable Jeunes du secteur qui envoie l'équipe ou les équipes qualifiées au responsable de la commission Jeunes du CD59 dans un délai de 48H

DEFI PETANQUE JEUNES

Document n°2

RÈGLEMENT

- Le Défi Pétanque Jeunes est OPEN donc ouvert à toutes les équipes licenciées Cadet / Minime/Benjamin) qui souhaitent y participer à la phase de qualification qui a lieu dans chaque secteur à une date définie par le responsable jeunes de secteur mais au minimum 2 semaines avant la finale
- Une équipe qualifiée par secteur sauf pour le secteur organisateur qui a droit à une 2^e équipe pour la phase Finale qui se déroule sur une 1/2 journée, à la date fixée par le Comité du Nord
- Le **Défi Pétanque** est une épreuve qui consiste à participer en doublette à des ateliers de Point et de Tir
- Les équipes sont **obligatoirement** composées d'un cadet et d'un minime **OU** d'un cadet et d'un benjamin, (**pointeur et tireur sont désignés** avant de la compétition avec **INTERDICTION** de changer de poste pendant celle-ci.
- En phase qualificative et en Finale, le Pointeur de l'équipe joue 6 boules à chaque atelier de Point et le Tireur de l'équipe joue 6 boules à chaque atelier de Tir

POUR LA PHASE QUALIFICATIVE

- Les inscriptions sont gratuites
- La présentation obligatoire des licences pour les joueurs
- La présentation obligatoire de la licence et de la carte d'initiateur ou BF pour les coaches
- Pour la gestion de la compétition, ceux sont les coaches (uniquement BF ou initiateur) désignés par l'organisateur qui font la notation en binôme. Ils se mettent d'accord sur la note avant de l'inscrire sur la feuille de match qui doit être signée par les 2 coaches en fin de match
- Les ateliers de la phase qualificative sont définis par la Commission Jeunes et leurs principes doivent être respectés
- En cas de désaccord sur la note, ils font appel au jury (fait avant la compétition, 3 personnes : le président du club ou son représentant, le responsable des jeunes du secteur et un coach tiré au hasard parmi les coaches non concernés). **La décision du jury est sans appel**
- **En phase qualificative, il n'y a pas de confrontation**, l'équipe qui marque le plus de point est déclarée vainqueur et qualifiée pour la phase finale
- En cas d'exaequo (même nombre de point) prendre les critères ci-dessous dans l'ordre :
 - 1^{er} critère : c'est l'équipe qui aura fait le plus de point aux ateliers de POINT qui est désigné vainqueur, si toujours ex aequo appliqué le 2^e critère
 - 2^e critère : c'est l'équipe qui aura fait le plus de point aux ateliers de TIR qui est désigné vainqueur, si toujours ex aequo appliqué le 3^e critère
 - 3^e critère : c'est l'équipe qui aura fait le plus de point à l'atelier de POINT n° 5 qui est désigné vainqueur, si toujours ex aequo appliqué le 4^e critère
 - 4^e critère : c'est l'équipe qui aura fait le plus de point à l'atelier de TIR n° 5 qui est désigné vainqueur
- Un seul passage est prévu, en cas de peu de participation, il est vivement conseillé de faire un 2^e passage, dans ce cas, c'est le meilleur résultat des 2 passages qui est pris en compte pour désigner l'équipe vainqueur
- Il n'y a pas d'imposition de **porter** une tenue homogène pour la phase qualificative mais le port de la tenue de club est **vivement souhaité**.
- Pas de dotation phase
- Le déplacement des équipes est à la charge des participants

- **Les horaires sont les suivants**
 - **Inscriptions à l'avance** (date limite à définir par le responsable de secteur mais au minimum 2 semaines avant la phase finale)
 - **Contrôle des licences à partir de 14H**
 - **Début de la compétition: 14H30**

POUR LA PHASE FINALE

- Les inscriptions des équipes qualifiées sont gratuites
- La présentation obligatoire des licences pour les joueurs
- En cas d'absence d'un joueur d'une équipe pour la finale, pas de remplacement possible, c'est l'équipe qui a terminée à la 2^e place qui remplace défaillante
- Pour gérer la compétition, ceux-sont les coachs (uniquement BF ou initiateur) désignés par l'organisateur qui font la notation en binôme. Ils se mettent d'accord sur la note avant de l'inscrire sur la feuille de match qui doit être signée par les 2 coachs en fin de match
- Les ateliers de la phase qualificative sont définis par la Commission Jeunes et leurs principes doivent être respectés
- Les ateliers de la Finale sont définis par la Commission Jeunes et leurs principes doivent être respectés, les ateliers 5 au Point comme au Tir sont différents de phase qualificative
- Un seul passage aux ateliers (Point et Tir) est prévu **en confrontation avec un adversaire**, l'équipe a marqué le plus de point dans la confrontation continue la compétition, l'autre équipe joue la consolante
- En cas d'exaequo (même nombre de point), une épreuve dite « de la mort subite » après tirage au sort. L'équipe qui gagne la « pièce » a le choix de commencer ou de faire jouer son adversaire en premier. **En cas de boule manquée, c'est l'élimination** pour la poursuite en Honneur, à condition que les 2 équipes aient jouées le même nombre de boules)
- Cette épreuve « de la mort subite » est avec 3 boules par joueur. Elle est réalisée sur l'atelier de Point n° 4, si les 2 équipes réussissent toutes leurs boules au point (rentrer la boule dans le grand cercle), on passe à l'atelier de Tir n° 4, si les équipes réussissent toutes leurs boules (frapper à la sautée et sortir la boule du grand cercle), on recommence le cycle (point puis tir) jusqu'à ce qu'une équipe manque
- Les perdants du 1^{er} tour (1/4 de finale) jouent la consolante, les perdants du second tour (1/2 finale Honneur et consolante) sont éliminés
- *Rappel, seul les titulaires d'un écusson BF ou initiateur **VISIBLE** sont **AUTORISER** à coacher, à intervenir suivant la règle fédérale, mais **INTERDICTION** d'entrer sur les terrains de jeu. **Dans le cas contraire, des sanctions pourront lui être infligés jusqu'à l'interdiction de coacher l'équipe durant la compétition***
- Pour la finale, le port d'une tenue homogène (haut) de club ou de secteur est **obligatoire**.
- Le déplacement des équipes est à la charge du Comité du Nord suivant conditions
- La dotation de la phase finale en bons d'achat est à la charge du Comité du Nord
- 2 trophées ou coupes sont offerts à l'équipe vainqueur en Honneur par le Comité du Nord
- 1 trophée au secteur est offert (à remettre à jeu l'année suivante), il est conservé définitivement après 2 victoires non consécutives
- **Les horaires sont les suivants**
 - **Inscriptions à l'avance** (par le responsable de secteur)
 - **Contrôle des licences à partir de 14H**
 - **Début de la compétition: 14H30**

REGLES IMPERATIVES POUR LA PHASE QUALIFICATIVE ET LA FINALE

- *RAPPEL* : seuls les titulaires d'un écusson BF ou initiateur **VISIBLE** sont **AUTORISER** à coacher, à intervenir suivant la règle fédérale, mais **INTERDICTION** d'entrer sur les terrains de jeu. **Dans le cas contraire, des sanctions pourront lui être infligés jusqu'à l'interdiction de coacher l'équipe durant la compétition**
- Le panachage des équipes est autorisé et étendu au secteur (exemple : 1 cadet de Ronchin peut jouer avec 1 minime d'Annepes) mais **INTERDICTION** qu'un cadet de RONCHIN joue avec 1 minime de Dunkerque)
- Pour la phase qualificative et la finale, les tenues doivent respecter le règlement fédéral (jeans ou pantalons troués sont strictement **INTERDITS**)

Le présent règlement, établi en accord avec les membres de la Commission des Jeunes sous l'autorité du Comité du Nord, n'est pas figé et sera modifié chaque fois que nécessaire sur la base de l'expérience et des remontées du terrain tout en restant dans l'esprit du règlement National.

Ce règlement reste valable tant qu'il n'est pas modifié par la Commission Jeunes du Comité du Nord

Fait le 28 décembre 2018

NOTA : en cas de souci d'interprétation ou autre, vous avez tout le loisir d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : jeanchristian.evrard@sfr.fr et de poser les questions sur les points qui vous chagrinent